

COUPURES AU MINISTÈRE DE LA FAUNE, UNE NOUVELLE PERTE D'EXPERTISE POUR LA RÉGION ?

Bonaventure, le 3 mars 2015 – En février dernier, nous apprenions que des compressions seront effectuées dans le secteur Faune du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP). Ces compressions visent notamment des postes de professionnels constituant l'expertise scientifique du ministère.

De nombreux postes de scientifiques devraient être abolis, dont des biologistes et techniciens œuvrant dans de nombreux domaines très importants :

- élaboration du futur plan de gestion du saumon atlantique;
- rétablissement des espèces menacées et vulnérables;
- les impacts des changements sur la biodiversité;
- dossier des espèces envahissantes;

Il est aussi à noter, qu'en plus des postes d'agents de la faune qui avaient déjà été abolis l'an dernier, d'autres ne seront pas renouvelés cette année.

Des impacts irréremédiables

Le président du CREGÎM, Steve Pronovost, s'inquiète particulièrement de l'impact que ces compressions pourraient avoir sur les populations fauniques touchées. "L'état de la population de caribous du parc de la Gaspésie est précaire; la montaison de saumons de l'Atlantique dans certaines rivières de la Gaspésie l'année dernière a été très faible. Quel message est envoyé par le gouvernement du Québec dans ce contexte? Se désengage-t-il de sa responsabilité envers la protection de ces espèces fauniques hautement symboliques pour notre région et dont l'importance économique est non négligeable?"

M Pronovost perçoit également un manque de vision quant à la protection des écosystèmes, des espèces fauniques et de leurs habitats qui est incompatible avec les principes du développement durable que préconisent notre société et notre gouvernement. "Les conséquences qui en découleront pour ces espèces fauniques pourraient se faire ressentir sur de très nombreuses années, même après un éventuel réinvestissement dans la recherche scientifique. Dans le cas de populations précaires, les dommages encourus pourraient même être irréremédiables", ajoute-t-il.

La compréhension et la préservation de nos richesses fauniques sont des conditions incontournables afin d'assurer une santé environnementale, sociale et économique durable pour notre région et contribuer à laisser un environnement sain aux prochaines générations.

- 30 -

Source :

Yanick Desbiens, agent de communication et de gestion
Conseil régional de l'Environnement de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine
Tél : (418) 534-4498 ou 1 877 534-4498
yanick.cregim@globetrotter.net
www.cregim.org